

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N° 1

du Jeudi 5 novembre 2020

ECOLE LA MIRANDELLE

réalisé en Visio conférence

Présents : Mmes COMMIN, LE FORT, AUPETIT-PAULY, CAZADE, GASTINEAU : Représentantes des parents d'élèves titulaires

Mmes DENIER, MOTARD, MEUNIER, M BERGERON: Enseignants

Mme NIETO : Conseillère municipale

M LAHOUSSE: Elu de quartier

Mme TRCKA: Directrice

Invités :

Mme VEY : Référente périscolaire

Excusés :

Mme ARNAUD : Enseignante

Mme KERVICHE : Psychologue scolaire

Mme BARZOTTI : I.E.N.

Secrétaires de séance : Mmes TRCKA et MOTARD

1 - INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ECOLE

Présentation des différents membres du CE. Rappel des compétences du conseil d'école par la Directrice.

2 – BILAN RENTREE 2020-2021 : 123 élèves

TPS/PS/MS : 24 élèves Mmes TRCKA et ARNAUD (décharge de direction les vendredis et un mercredi sur 4)

MS/GS: 25 élèves Mme MEUNIER

CP/CE1: 25 élèves Mme DENIER

CE2/CM2: 24 élèves Mme MOTARD

CM1/CM2 : 25 élèves M. BERGERON

3 rentrées prévues en maternelle après Noël

1 entrée en CE1 en décembre

a) **Ressources humaines** :

Mme Arnaud a rejoint l'équipe enseignante.

Mme Dupuis est nommée sur le poste d'ATSEM

Mme Vannier, remplace Mme Ducasse, ATSEM le temps de son congé

Équipe périscolaire : arrivée de Rafaël Abrantes et de Mélanie Vouhé en animation

b) **Le RASED** : Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté

Mme Kerviche est la psychologue de notre secteur. Nous ne faisons pas partie des écoles prioritaires pour l'intervention des maîtres spécialisés.

Le réseau intervient à la demande des enseignants, avec accord des parents.

c) **Le péri-scolaire**

Rappel du rôle du référent : c'est l'interlocuteur privilégié des enfants, des familles et des enseignants sur l'école. Il élabore le projet d'animation et assure sa mise en œuvre par l'équipe. Il coordonne le travail de l'équipe et le bon fonctionnement des temps périscolaires. Il assure la fonction de responsable de site. Il intervient sur des animations. Enfin, il travaille sous la responsabilité du coordinateur APS. L'équipe APS se compose du référent, d'animateurs (diplômés BAFA) et de surveillants.

Les activités APS ont lieu sur le temps méridien et le soir, elles sont encadrées et mises en place par les animateurs de l'équipe APS ou d'intervenants extérieurs

A compter de l'année 2020/2021, le dispositif APS maternelle évolue. Sur chaque école élémentaire, 1 animateur « passerelle » diplômé ou stagiaire aura pour mission l'encadrement des activités 2 fois par semaine en maternelle. Il

sera présent sur la maternelle à partir de 16h20. Les activités sont planifiées avec l'ensemble de l'équipe périscolaire de l'élémentaire et doivent favoriser :

- o Le développement des capacités motrices globales (grands mouvements) et fines (petits mouvements),
- o Les expressions orale et corporelle,
- o Le jeu, la coopération, le rire, l'esprit d'équipe,

Les jours d'interventions sur la maternelle seront définis avec les coordonnateurs scolaires et périscolaires en fonction des intervenants, des études surveillées et des plannings des ATSEM. Les activités à La Mirandelle sont encadrées par Mélanie. La durée est de 20 minutes. Aucune inscription particulière n'est nécessaire, les enfants présents à la garderie choisissent d'y aller selon leur envie.

Les salles utilisées pour les activités périscolaires sont : la bibliothèque, le préau, les salles APS, la salle de motricité des maternelles.

Un réfrigérateur est à la disposition à la garderie pour les goûters. Les élèves peuvent le déposer en arrivant le matin.

Application du protocole sanitaire :

Le matin les élèves de maternelle sont séparés. Pour les élèves de l'élémentaire, chaque classe a son espace dans la salle. A 8h35 chaque groupe classe est accueilli par les enseignants dans leur classe respective.

Pendant la pause méridienne, la cour est divisée en plusieurs espaces, un espace pour chaque classe, afin d'éviter les brassages et croisements avec un système de rotation pour que les classes ne soient pas toujours dans le même espace.

Au restaurant scolaire, les élèves sont par 6 à une table pour la semaine.

En garderie du soir, il y a environ 26 élèves de maternelle et 35 élèves de l'élémentaire. Des espaces distincts sont aussi mis en place.

Les parents peuvent entrer le matin sur le temps de garderie. Ils restent au portail le soir.

Activités/thèmes :

Le thème de l'année est « Les valeurs de l'Olympisme » Notre école représente le Cambodge

Un autre thème : « Le temps qui passe ». Le projet de cette action sera mis en ligne sur le site de l'école

Le bruit : projet avec les CP/CE1

Deux intervenants : boxe et Moyen Age

Les activités sont ouvertes par groupe classe

L'activité Lire et faire lire est en pause (Covid19)

Fête du périscolaire le 19 juin 2021 au Stade René Gaillard sur la thématique « Les jeux et les valeurs de l'Olympisme »

3 - **PROJETS POUR 2020/2021** :

a) **Les projets des classes 2020-2021:**

- Parcours citoyen : « Mieux communiquer pour mieux se respecter » poursuite du projet engagé l'an passé. Interventions dans les classes de Mme Roy, musicienne. Création d'une comédie musicale en fin d'année scolaire présentée aux familles le jour de la fête de fin d'année, le 26 juin
- Participation au concours arts visuels GP'Arts 2020 : « Rêver l'école de demain » Chaque classe réalise une œuvre d'art liée au thème. Les productions seront mises en ligne sur le site www.gpa-asso.fr et consultables par le public. Il y aura la possibilité pour les parents, ami(e)s ... de voter par internet pour l'œuvre préférée.
- Le prix des incorruptibles : un projet littéraire (lecture de plusieurs œuvres et un vote) concerne toute l'école
- Lire et faire Lire pour les cycles 1 et 2 (en pause actuellement)
- Projet EEDD de la ville de Niort : « Rallye dans mon quartier » pour les maternelles
- Participation à la journée du patrimoine pour les maternelles (Opération « Levez les yeux »)

- Ecole et cinéma : CE2/CM2 et CM1/CM2
- Spectacle au CAC « Sous la neige » pour les TPS/PS/MS le 29 avril 2021
- Fête de la science, semaine du goût pour les maternelles
- Réflexion autour d'un projet de création d'un espace de biodiversité à proximité de l'école (CM1/CM2)
- Course ELA : course solidaire en faveur de la lutte contre les leucodystrophies durant laquelle les élèves prêtent symboliquement leurs jambes à leurs camarades malades qui ne peuvent plus s'en servir. Au préalable, ils recherchent parmi leur entourage des personnes qui acceptent de récompenser leur engagement au profit d'ELA en effectuant un don ou une promesse de don. L'école va faire un chèque d'environ 110 euros à l'association. Le retour des élèves et des parents sur cette action est très positif
- Création de documents vidéo à visée pédagogique par les élèves (CE2/CM2)
- Participation à l'hommage national à Samuel Paty. Travail autour de la charte de la Laïcité, des valeurs fondamentales de la République et de la liberté d'expression

+ les activités USEP (gymnastique, orientation, printemps des maternelles,...) : l'ensemble de l'école est adhérente.

+ natation pour les CP-CE1

+ voile-kayak pour les CM1/CM2

+ matériel cirque

+ projet vélo pour les CE2/CM1/CM2

+ tchouk ball (l'école)

+ journée du sport scolaire pour toutes les classes le 23 septembre

b) Rappel du projet d'école 2018-2021 :

Les actions qui avaient été programmées l'an passé et qui n'avaient pas été menées à leur terme sont reconduites cette année

Ambition 2 :

Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs	Responsabiliser les élèves et valoriser leur engagement dans les instances et les projets portés par l'école	Fiche action n°4 : Halte au gaspillage
--	--	---

Ambition 1 :

Encourager l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques	Construire son rôle d'élève et trouver sa place au sein de l'école	Fiche action n°3 : Mettre en place des débats philosophiques
--	--	---

Projet d'école 2018-2021

Régulation du projet : bilan annuel 2019/2020

Ambition	Rappel de l'ordre de priorité des objectifs généraux	Bilan global au regard de l'évaluation des actions conduites : effets positifs, axes de progrès à envisager	Régulations prévues, évolution des priorités pour l'année n+1
Ambition 1 Construire des apprentissages durables	Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle	- Apprendre à jouer, jouer pour apprendre : participation à l'action La maternelle entre en jeu (2 classes). Très bonne implication des parents. Activité très appréciées des élèves et adultes. Ateliers jeux mis en place dans les classes de façon régulière. Bilan positif	Poursuivre ces actions l'année prochaine afin de permettre aux élèves de construire ces compétences

	Développer les liaisons inter-dégré et inter-cycle		-Moi, futur citoyen : rallye lecture. Action non complètement réalisée	Action à reprogrammer l'année prochaine
	Encourager l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques		Construire son rôle d'élève et trouver sa place au sein de l'école: outil « Qui suis-je ? » mis en place dans toutes les classes. Bilan positif Ateliers philosophiques dans les classes	Poursuivre le « Qui suis-je ? » pour permettre à l'élève de voir son évolution au fil des années. Le faire passer 1 à 2 fois dans l'année Ateliers philosophiques à poursuivre dans toutes les classes
Ambition 2 Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours	Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs		Responsabiliser les élèves : élection de délégués de classe. Toutes les réunions n'ont pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.	Action reconduite mais il n'y aura pas de réunions collectives de tous les délégués. Il faudra rapporter le travail d'une classe dans les autres. Le thème choisi sera l'EEDD.
	Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève		Construire un outil de conduite de RDV avec les parents. L'outil a été partiellement expérimenté en raison de la covid.	Il le sera l'an prochain aussi. Mise en place de RDV téléphoniques.
	Poursuivre l'ouverture de l'école au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie		Projet interne à l'école : la chorale de l'école s'est produite devant les familles. Très bon retour de celles-ci. C'est un RDV de mi- année important pour la convivialité et les échanges entre parents et enseignants.	La chorale de l'école ne pourra pas se produire l'année prochaine en milieu d'année scolaire. Réfléchir à un autre moment ?
Ambition 3 Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance	Mieux accueillir		« Portes ouvertes » en juin pour préparer sereinement la rentrée de septembre. Cette soirée est très appréciée des parents et élèves. Elle permet de dédramatiser la rentrée des nouveaux élèves. Il y a une forte participation des familles. Les « portes ouvertes » n'ont pu avoir lieu en 2020. Elles ont été remplacées par des RDV individuels.	Action reconduite en juin 2021 si cela est possible
	Mieux communiquer		Réunions entre les personnels et les équipes périscolaires de l'école très positives, enrichissantes L'objet détourné : action portée par l'APE en association avec les enseignants. Peu de retours cette année en raison du confinement	A continuer A poursuivre si l'APE est partante
	Renforcer les interactions avec les partenaires			

Vote : **pour** : tous

contre : 0

abstention : 0

4 - TRAVAUX ET SECURITE :

Travaux :

- Installation d'un poulailler dans le pré
- Retrait de la cuve de gaz et du grillage (en novembre)
- Local entretien dans le couloir de la maternelle : mise en place d'un seuil et de rayonnages
- Travaux du parvis en cours
- Nouvelle table de tennis de table
- Fin 2020 : retrait de la cuve de propane
- Reprise de la hotte au restaurant scolaire
- Adaptation des équipements au gaz de ville

Les informations concernant les travaux prévus en 2021 seront communiquées après le vote du budget.

Sécurité

L'exercice incendie a été fait : le 11 septembre 2020. Comme préconisé par la commission de sécurité du 21 mars 2019, les enfants ont été évacués dans le pré derrière l'école. L'exercice s'est déroulé sans encombre. Exercice effectué en 3 minutes. 3 minutes 45 après comptage

Lors de la visite de la commission de sécurité le 21 mars 2019 il avait été dit qu'une seule alarme serait installée pour toute l'école. Les travaux n'ont pas été réalisés à ce jour.

Un exercice PPMS « attentat/intrusion » s'est déroulé le 16 octobre 2020. Les enseignants avaient choisi le scénario suivant : intrusion dans l'école et se cacher dans les classes dans le silence. L'exercice s'est déroulé sans encombre.

Protocole sanitaire : le nouveau protocole sanitaire doit être opérationnel le 9 novembre

- renforcement des gestes barrières
- masque pour les élèves à partir du CP
- pas ou peu de brassage entre les groupes
- aération et désinfection renforcées
- distanciation physique en classe pour les élèves de l'élémentaire

5 - **BILAN FINANCIER** :

Mme MOTARD, trésorière de l'association USEP, a réalisé et présenté le bilan des comptes pour l'année 2019/2020. Vote ***pour*** : ***tous*** ***contre*** : ***0*** ***abstention*** : ***0***

6 - **LE REGLEMENT INTERIEUR** :

Le règlement intérieur de l'école pour l'année 2020-2021 est lu, discuté et voté en conseil d'école. Les modifications sont présentées et explicitées.

Vote ***pour*** : ***tous*** ***contre*** : ***0*** ***abstention*** : ***0***

Vote du nouveau règlement intérieur de l'école à l'unanimité

La charte de la laïcité est annexée au règlement intérieur.

Le principe de laïcité est au fondement du système éducatif français depuis la fin du XIXe siècle. L'importance de la laïcité dans les valeurs scolaires républicaines a été accentuée par la loi du 9 décembre 1905 instaurant la laïcité de l'État. La Charte de la laïcité à l'École rappelle les règles qui permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire et d'aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter. Elle est affichée dans les écoles et établissements d'enseignement du second degré public.

Le règlement intérieur de l'école est affiché dans le panneau d'information rue de la Mirandelle, dans les classes. Il est mis en ligne sur le site de l'école. Chaque famille se verra remettre un coupon à renseigner attestant qu'elle en a bien pris connaissance. Le règlement format papier pourra être distribué aux familles qui en feront la demande.

Ceci est fait dans le but de limiter le nombre de copies (projet de l'école : « Halte au gaspillage »)

8-INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES :

- La Ville de Niort adhère au réseau CANOPE. Dans ce cadre, l'ensemble des écoles ont accès aux ressources documentaires. Aussi, il n'est pas nécessaire que les écoles s'abonnent individuellement.
- Prise en charge de l'abonnement EDUCARTABLE pour l'école (outil numérique de communication avec les familles : carnet de liaison, de texte, carnet de réussites, livret périodique d'évaluation...) L'école utilise le site de l'école, les adresses mail et et le cahier de liaison pour communiquer avec les familles. Les classes utiliseront educartable pour les cahiers de réussites en maternelle. M Bergeron utilisait déjà cet outil l'an passé et continuera cette année. Mmes Motard et Denier utiliseront l'outil du Ministère le LSU.
- Fête de fin d'année civile initialement prévue le mardi 15 décembre sur le parvis de l'école et dans la cour si besoin (report possible le jeudi 17 décembre en cas de mauvais temps) est annulée à cause de la Covid 19. Les enseignants et parents d'élèves réfléchiront à l'organisation d'un autre événement mettant en avant notre parvis
- Fête de fin d'année scolaire le samedi matin 26 juin 2021
- La photo scolaire initialement prévue début novembre est reportée en janvier ou février

- En décembre, changement des ordinateurs de direction. D'ici juin, dotation par la mairie de 6 ordinateurs portables et 8 tablettes pour l'élémentaire. Une réflexion est menée par des membres de la communauté enseignante, des services éducation et informatique de la ville de Niort pour évaluer les besoins et cibler les outils pertinents en maternelle. Des écoles pilotes seront d'abord équipées pour une livraison sur chaque école fin 2021, début 2022.
- Distribution par la mairie de masques enfant dans les écoles dans les semaines à venir (pour les oublis)
- Suivi pédagogique en cas d'isolement d'un élève : le travail est envoyé sur le site de l'école ou par mail par les enseignants concernés
- Port du masque pendant l'ESP : le port du masque n'étant pas possible lors d'une activité physique, le strict respect de la distanciation doit être assuré. Il faut une distanciation d'au moins deux mètres entre les élèves. Les élèves qui ne sont pas momentanément en activité (juges, observateurs,...) doivent porter leur masque. Les activités dites individuelles sont recommandées.
- Les rythmes scolaires seront à rediscuter cette année.
- Les poules arriveraient au printemps afin qu'elles puissent s'acclimater